

**Vers un système formel de description des collocations :  
une analyse synchronique de quelques collocations utilisant PETIT**

**Ryleigh LIGHTBOURN**

**University of Victoria**

**BA Honours Thesis**

**FRAN 499**

**Superviseure : Dr Catherine CAWS**

**Second lecteur : Dr Emmanuel HÉRIQUE**

**24 mars 2017**

**(Version finale)**

## Introduction

Nombre de langues alphabétiques, comme le français, contiennent un type d'unités lexicales peu étudiées et de natures variées nommé *collocation*. Une collocation, ou un *syntagme semi-phaséologique*, d'après la théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1992 ; Polguère, 2003a) varie en degrés de « *compositionnalité sémantique* », principe selon lequel « le sens d'un énoncé est la résultante de la composition du sens des éléments qui le constituent » (Polguère, 2003b, p. 163). Dans le cas de la collocation, qui est composée de deux éléments (une *base* et un *collocatif*), la perte de compositionnalité se produit généralement pour le collocatif alors que la base de la collocation retient plus ou moins son sens premier. La perte de compositionnalité du collocatif résulte en plusieurs niveaux de figement sémantique qui rendent difficiles la traduction, l'acquisition et la systématisation des collocations.

Les dictionnaires contemporains tels que le *Grand Robert électronique*, *Antidote* et *Usito* négligent l'importance du collocatif et de son rôle sémantique ; ainsi définit-on les collocatifs par rapport à leur base et non en tenant compte de leur propre fonctionnement. Cependant, même sous l'article de la base, les dictionnaires présentent la collocation de manière imprécise et incomplète, notamment ils omettent de renseigner les utilisateurs sur les questions d'usages (Tutin, 2010). Comme l'expliquent Hausmann et Blumenthal, vu le manque de recherches à ce sujet avant les années 1950, le système traditionnel des dictionnaires se révèle insuffisant pour bien décrire la collocation (2006). Plus récemment, plusieurs linguistes, notamment Mel'čuk et Polguère, se sont penchés de près sur l'étude des collocations afin d'établir un système d'analyse plus logique de ces unités lexicales. Malgré ces études, la nature de ces unités, et notamment du

collocatif, reste largement inexplorée et mérite donc une tentative de systématisation de leur fonctionnement.

Cette étude a deux objectifs principaux :

- 1) Proposer une systématisation de la collocation par les natures sémantiques et syntactiques de son collocatif
- 2) Comparer les avantages de ce système par rapport aux systèmes de description des collocations de trois dictionnaires contemporains

En nous appuyant sur la théorie sens-texte d'Igor Mel'čuk (1995) pour l'analyse des structures lexicales et sémantiques que PETIT met en jeu, et en utilisant trois dictionnaires (*Antidote*, *le Grand Robert électronique* et *Usito*) comme point de référence pour l'évaluation de ses mérites et de ses limites, on tentera de proposer un modèle qui systématisera de manière formelle les collocations selon les valeurs sémantiques et syntaxiques de leur collocatif.

## **1. La collocation : une unité lexicale complexe**

Malgré les études récentes qui explorent la systématisation des collocations (Hamel, 2010; Hausmann et Blumenthal, 2006; Mel'čuk, 2003; Polguère, 2003a; Polguère et Mel'čuk, 2006; Siepmann, 2006; Tutin, 2006, 2010, 2013), notamment dans les domaines lexicographique et pédagogique, la collocation était longtemps un concept mal défini.

Dès la création du « premier dictionnaire français monolingue [...] en 1571 » (Hausmann et Blumenthal, 2006, p. 6), on reconnaît l'utilité du concept de collocation. Dans *le Dictionnaire de l'Académie française*, on a déjà mis les collocations en tête de l'article dictionnaire « jusqu'à la 9<sup>e</sup> édition » (Hausmann et Blumenthal, 2006, p. 6). Cependant, la plupart de ces représentations ne se trouvent que sous forme d'exemples, en tant que syntagmes qui illustrent

l'usage. Saussure (1916) définit le syntagme comme toute combinaison de mots qui se compose « de deux ou plusieurs unités consécutives » (Saussure, 1916, p. 170). Dubois (1973) appelle *syntagme* « un groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée » et qui « est lui-même un constituant d'une unité de rang supérieur » (p. 479). C'est-à-dire, le syntagme est un élément constituant dans une phrase qui n'est pas fixe ni complet. Bien que la collocation soit importante dans la compréhension des usages des mots, on n'a pas cru nécessaire de la définir comme unité distincte du syntagme ni de comprendre son fonctionnement.

On considère aujourd'hui qu'il existe deux types d'études de la collocation, celles qui se concentrent sur une approche quantitative (par exemple la question de la fréquence) et celles qui utilisent une approche qualitative (notamment les questions sémantiques et syntaxiques).

## **2.1 Approches quantitatives**

En 1957, Firth a déclenché une étude précise de ce phénomène linguistique, qui a fait de la collocation un concept plus profond que celui du syntagme. D'après lui, la collocation est une unité lexicale qui se définit statistiquement selon la haute fréquence de cooccurrence de deux mots (Firth 1957; Halliday 1985). Se conformant à cette définition, Bartsch et Evert (2014) constatent que la collocation se définit par « the habitual and recurrent juxtaposition of semantically related words » (p. 48). Di Vito (2013) constate que la collocation est issue « de la théorie du contextualisme firthien, selon laquelle la signification et l'emploi d'un mot peuvent être étudiés à partir de l'observation de son contexte linguistique, le co-texte » (p. 162). Selon cette définition, Di Vito (2013) crée des collocations du style :

- CAUSER + cancer ; problèmes ; irritation ; malaise ; dommages

- PROVOQUER + allergies ; inquiétudes ; rejet ; maladie chronique ; incendie

Cette description de la collocation ne se distingue guère de celle de la cooccurrence.

Utilisée couramment par *Antidote*, la cooccurrence se définit dans ce dictionnaire comme la « présence simultanée de deux ou de plusieurs unités linguistiques dans un énoncé » (*Antidote*). Il s'agit ainsi d'une combinaison de mots qui se trouvent fréquemment ensemble (ex. *petite taille ; une petite ville*). Étant donné que la cooccurrence ne fonctionne pas selon des critères de figement, ni de compositionnalité, elle illustre une relation qui va du texte au sens. Ce qui importe dans la cooccurrence est qu'elle soit fréquente, l'identification des liens sémantiques ou syntaxiques étant alors d'une importance secondaire. Ainsi, plusieurs dictionnaires ont adopté l'approche de Firth, et traitent les collocations comme des unités équivalentes à la cooccurrence.

Malgré son utilité par rapport aux systèmes d'identification automatique des cooccurrences dans un corpus (Bartsch et Evert 2014), le traitement quantitatif de la collocation manque de précision. L'identification des collocations selon leur fréquence néglige la nature non-arbitraire et motivée des liens sémantiques et syntaxiques qui les unissent. La collocation devient alors une unité inexplicable et difficile à comprendre. De plus, on court « le risque de ne pas repérer des collocations peu fréquentes mais pertinentes, généralement spécialisées » (Benigno *et al.*, 2015, p. 84). Cette vision de la collocation ne suscite donc pas une compréhension profonde de ce qu'elle est en tant qu'unité lexicale complexe.

## 2.2 Approches qualitatives

Dès le début des années 90, on introduit l'acceptation qualitative de la collocation (Hausmann 1989; Mel'čuk, 1992, 2003). Cette nouvelle approche propose que la collocation soit

une unité lexicale non-arbitraire et motivée, composée d'une base et d'un collocatif (Heid et Freibott, 1991). Polguère (2003a) constate que la collocation se définit « sur des bases strictement fonctionnelles et sémantiques, en tant qu'expression semi-idiomatique » (p.1). Hausmann et Blumenthal (2006) constatent que la collocation peut être décrite selon le principe de « cooccurrence lexicale restreinte » (p. 3). Selon ces définitions Hausmann et Blumenthal (2006) et Tutin (2013) proposent des collocations de type :

- *Passer un examen, un célibataire endurci, grièvement blessé, une bouffée de colère, lait noir, le jour se fissure* (Hausmann et Blumenthal, 2006)
- *Rougir de honte, peur bleue, jouer un rôle* (Tutin, 2013)

Contrairement à la cooccurrence, la collocation est donc une unité motivée et compréhensible qui fonctionne sur deux dimensions : la relation base-collocatif et la relation syntactico-sémantique. La relation base-collocatif est principalement sémantique. La base est un mot « que le locuteur choisit librement parce qu'il est définissable, traduisible et apprenable sans le collocatif. Le collocatif est un mot [...] que le locuteur sélectionne en fonction de la base » (Hausmann et Blumenthal, 2006, p. 4). La base constitue donc le noyau sémantique et le collocatif est le modificateur de la base. Prenons les exemples de Hausmann et Blumenthal (2006) et de Tutin (2013) pour illustrer ce lien base-collocatif :

- *passer* = collocatif → *un examen* = base
- *un célibataire* = base ← *endurci* = collocatif
- *une peur* = base ← *bleue* = collocatif
- *jouer* = collocatif → *un rôle* = base

Dans chacun de ces exemples, le noyau sémantique est la base qu'on choisit librement, et le collocatif est choisi en fonction de la base. Il s'agit ainsi d'une hiérarchie naturelle, où la base regroupe plusieurs collocatifs sous un même noyau sémantique. Hausmann et Blumenthal (2006) expliquent que la hiérarchie base-collocatif, qui « progresse en partant de la base pour arriver au collocatif et non inversement, est une réalité psychologique observable en discours » (p.4). De cette manière, on peut procéder à la commutation du collocatif pour créer plusieurs collocations qui sont sémantiquement liées par la base :

- *réussir* = collocatif → *un examen* = base
- *rater* = collocatif → *un examen* = base

Malgré le rôle joué par la base, il ne faut pas ignorer celui du collocatif, qui modifie la base et spécifie ainsi son sens. Or, dans la plupart des dictionnaires, comme l'explique Tutin (2010), « la collocation est exclusivement mentionnée sous l'entrée de la base avec une liste de collocatifs » (p. 1077). Ainsi, les recherches courantes définissent et catégorisent le collocatif presque entièrement par la base.

Sur le plan de la dimension syntactico-sémantique, chaque collocation varie sur une échelle de compositionnalité et de figement (Tutin, 2013). La commutation d'un des mots ou l'insertion d'un mot dans une collocation change son sens :

*Le petit coin (les toilettes)*

*Aller au petit coin*

≠

*\*Aller au tout petit coin*

*Un très petit coin (un coin qui est petit)*

On constate que plus la collocation est figée sémantiquement, moins elle est susceptible de s'analyser selon la règle de compositionnalité, et vice versa. Certaines collocations sont plus figées (ex. *une peur bleue* ; \**une grosse peur bleue*) tandis que d'autres sont plus libres (ex. *faire une sieste* ; *faire une petite sieste*). Ce phénomène résulte du même principe, évoqué par Tutin (2013) selon lequel les collocations « sont [...] compositionnelles dans la mesure où il est possible d'associer à chaque élément de l'expression un contenu sémantique et de calculer le sens de l'ensemble à partir des composants » (p. 57). Le collocatif agit donc comme un modificateur de sens.

Les diverses modifications des constituants d'une collocation peuvent transformer son sens. Ce fait illustre l'idée que la collocation n'est pas une unité complètement arbitraire. Au lieu d'être liée uniquement à un phénomène de fréquence (tel qu'évoqué par Firth, 1957), la collocation s'intègre au sein d'un réseau de liens sémantiques et syntaxiques fondés sur la relation entre la base et le collocatif.

Notre étude adopte une approche qualitative du traitement lexicographique de la collocation et la définit comme une unité non-arbitraire et motivée, composée d'une base et d'un collocatif, qui varie en degré de figement et de compositionnalité.

### **2.3 Traitement lexicographique de la collocation**

Grâce à l'identification du lien binaire et hiérarchique entre la base et le collocatif, certains lexicologues ont tenté une systématisation de la collocation, notamment Mel'čuk qui utilise la Théorie Sens-Texte (TST) (1995) pour décrire les unités lexicales. Depuis lors, le Modèle Sens-Texte (MST) est devenu l'approche la plus systématique pour comprendre et décrire la

collocation. Il existe toutefois plusieurs autres approches lexicographiques qui méritent d'être mentionnées.

Plusieurs dictionnaires cherchent à systématiser la collocation. Pour le français, c'est par exemple le cas des dictionnaires suivants : *Le Dictionnaire collocationnel du français général* (1990), *Le Dictionnaire des cooccurrences* (2001), *Le Dictionnaire des combinaisons de mots : les synonymes en contexte* (2007), *le Dictionnaire combinatoire unilingue français* (2003), *Le Dictionnaire d'Apprentissage du Français Langue Étrangère ou Seconde* (2000), ou *Le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* (Mel'čuk et al. 1995). En outre, des études récentes ont conduit à la création de dictionnaires expérimentaux, comme par exemple *dire autrement* (Hamel, 2010), *Dafles* (Verlinde et al., 2006) ou *FlaxCLS* (Wu et al., 2016). Dans tous les cas, on constate que ces dictionnaires cherchent à éliminer l'ambiguïté qui entoure généralement le concept de collocation.

La collocation présente deux défis principaux à la majorité des dictionnaires mentionnés ci-haut : (1) l'organisation sous la base et/ou sous le collocatif ; (2) les définitions. Tel qu'illustré auparavant, il existe une hiérarchisation naturelle base-collocatif. Ainsi, la plupart des ouvrages lexicographiques préfèrent définir la collocation sous la base (par exemple *passer un examen* sera décrit sous *examen*). Cependant, l'absence d'information sous l'article du collocatif (*passer*) complique la recherche.

Sur le plan de l'organisation lexicographique, il nous semble important de faire le point sur le rôle du collocatif. Comme le collocatif dépend de la base, on a tendance à admettre que « le sens du collocatif se module en fonction de l'élément sur lequel il porte » et qu'il « ne [peut] se définir en dehors de [cet] objet » (Tutin, 2013, p. 60). Cette opinion est peut-être extrême, mais elle souligne le problème principal que notre étude tente d'aborder, à savoir qu'il est

pertinent de systématiser la description des collocatifs.

Dans les trois dictionnaires numériques mentionnés, *le Grand Robert électronique (GR)*, *Anitidote* et *Usito*, il n'existe pas de système d'organisation clair pour décrire ou définir les collocations. Par exemple, dans le *GR*, la collocation *petit coin* apparaît dans les articles *coin* (la base) et *petit* (le collocatif), mais n'est définie que dans l'article *coin*, tandis que la collocation *petit ami* est définie dans les deux articles *petit* et *ami*.

Ce manque de systématisation peut déstabiliser l'utilisateur du dictionnaire, notamment si celui-ci est un apprenant de la langue. Une étude récente menée par Hamel sur la performance des apprenants en relation avec l'usage des dictionnaires électroniques a « relevé un nombre non négligeable d'erreurs lexicales (en moyenne une erreur lexicale par phrase d'apprenant, soit 7.4%), en particulier d'erreurs portant sur les collocations du français (16% des erreurs lexicales) » (Hamel, 2010, p. 4). En outre, Hamel constate que « ce sont les collocatifs sélectionnés par les apprenants qui sont fautifs (et en général calqués de l'anglais), par exemple : \*faire un rendez-vous → prendre ; \*une blessure mineure → légère ; etc. » (p. 4). Puisqu'on ne présente pas de système clair pour organiser ou expliquer le sens des collocatifs dans les dictionnaires, un apprenant aura tendance à avoir recours à la traduction pour choisir le collocatif. C'est pour résoudre en partie le manque de systématisation en lexicographie que Mel'čuk a proposé la Théorie Sens-Texte (1995).

## **2.4 La Théorie Sens-Texte**

L'analyse la plus systématique de la collocation se base généralement sur la Théorie Sens-Texte (TST), qui la formalise selon un système de Fonctions Lexicales (FL) (Polguère, 1998). La

TST vise à établir « un MODÈLE FONCTIONNEL de la langue naturelle, ou un modèle Sens-Texte (MST) » (Mel'čuk, 1992, p. 15) pour systématiser le lien entre un sens naturel langagier et un texte (considérée ici comme une représentation langagière). Cette théorie avance que les langues ne fonctionnent pas par hasard, mais selon les règles logiques qu'on peut répliquer avec les FL. Il s'agit d'une exploration des « propriétés de combinatoire », qui sont « les contraintes propres à [un] signe qui limitent sa capacité de se combiner avec d'autres signes linguistiques » (Polguère, 2000, p. 37), et des acceptations sémantiques des mots.

Mel'čuk et ses collègues ont déjà établi une soixantaine de FL. Chaque FL s'inspire « du formalisme mathématique  $f(x) = y$  : Lien lexical (lexie) = expressions possibles du lien » (Polguère et Mel'čuk, 2006, p. 71), où la lexie entre parenthèse (x) est la base, et les expressions possibles (y) sont souvent les collocatifs. Cette structure permet au lexicologue de « dégager les éléments de sens individuels, d'identifier leur nature sémantique [...] et d'établir les connexions prédicat-argument les unissant » (Polguère, 1998, p. 7). Par exemple, la FL **Magn** est « la configuration collocationnelle correspondant à un modificateur intensificateur des noms, verbes, etc. » (Polguère, 1998, p. 11). Voici un exemple de **Magn**, sachant que le signe < « indique la gradation dans l'intensification » (Polguère, 1989, p. 11) :

**Magn**(dormir) = profondément < à poings fermés

Cette organisation mathématique des bases et des collocatifs nous fournit un modèle systématique de la sémantique des collocations. Plusieurs études attestent de son efficacité dans l'explication et l'analyse des collocations, et surtout dans « la didactique du FLE ou d'autres langues » (Benigno et al., 2015, p. 93). Ce modèle complexe, qui a été le sujet de nombreux articles et études (Hamel, 2010; Mel'čuk 1995, 2003; Polguère 1998, 2000, 2003; Polguère et

Mel'čuk, 2006; Siepmann, 2006), est maintenant accepté presque entièrement comme l'outil d'analyse le plus logique pour décoder la collocation.

Malgré son potentiel pour la compréhension des collocations, la plupart des études qui emploient la MST néglige le rôle du collocatif. Étant donné que l'apprentissage des collocations aide l'aisance de communication, il importe de comprendre la logique de leur fonctionnement. Outil surtout important pour l'apprenant, la collocation « permet de s'exprimer avec la précision, l'aisance et la spontanéité du locuteur natif » (Hamel, 2010, p. 4). Ainsi, le MST essaie-t-il de faciliter le décodage du lien base-collocatif afin de le rendre compréhensible et reproductible. Afin d'évaluer le potentiel du MST dans la description des collocations figées, cette étude analysera plusieurs collocations qui contiennent PETIT comme collocatif.

### **3. Démarche méthodologique**

Tel que précisé auparavant, cette étude a deux buts principaux :

- (1) Proposer une systématisation de la collocation par les natures sémantiques et syntactiques de son collocatif
- (2) Comparer les avantages de ce système par rapport aux systèmes de description des collocations de trois dictionnaires contemporains

Notre étude se basera sur le MST de Mel'čuk (1995) et utilisera ses FL pour proposer des micro-analyses de dix collocations qui contiennent le collocatif PETIT.

#### **3.1 Sélection de l'objet d'étude**

À partir de l'article *petit* dans le dictionnaire *Antidote*, nous avons d'abord relevé une

liste des 350 cooccurrences de PETIT les plus courantes (parmi un nombre total de plus de 1400 cooccurrences). De ces 350 occurrences, nous avons identifié dix collocations : *petit ami, petit coin, petit vieux, petit écran, petite annonce, petite cuillère, petit doigt, petit gâteau, petit mot, et petit pas*. Ces collocations ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- a) Elle (la collocation) est d'usage fréquent (tel que présenté dans *Antidote*)
- b) Elle est composée d'une base et d'un collocatif selon la structure syntaxique Adj. + N
- c) Son sens est relativement figé
- d) Elle est présente dans au moins un article dans les trois dictionnaires ; *GR, Antidote, Usito*

Avant de décrire les FL que nous avons utilisées, il importe de justifier nos critères de sélection des collocations :

- Fréquence : étant donné que notre étude est limitée, la fréquence est importante. Il faut donc faire une analyse aussi précise que possible de collocations qui sont assez fréquemment utilisées en discours.
- Structure syntaxique : par souci de cohérence, nous avons identifié dix collocations qui suivent toutes la même structure syntaxique (Adj. + N). L'adjectif PETIT est toujours le collocatif, et les noms constituent la base des collocations.
- Figement du sens : notre étude s'intéresse aux collocations qui ne peuvent être analysées selon la règle de compositionnalité. Ce sont ces collocations qui posent souvent le plus de problèmes à l'apprenant et donc qui méritent notre attention.
- Présence des collocations dans le *GR, Antidote, Usito* : finalement, afin de répondre à notre deuxième question d'étude concernant les avantages ou les limites de notre

système, il nous a semblé pertinent de s’assurer que les 10 collocations soient présentes dans les articles de chacun des trois dictionnaires évoqués.

Une fois les dix collocations sélectionnées, nous avons retenu une trentaine de citations authentiques qui illustrent les dix collocations. Ces citations sont extraites des corpus numériques d’*Antidote*, de *Linguee.fr* et de *Google.fr* afin de n’avoir que des exemples d’un usage courant.

### 3.2 Principes d’analyse

L’analyse des dix collocations sélectionnées s’est faite en deux temps : (1) une analyse principale qui consiste en une micro-analyse des relations sémantiques et syntaxiques que PETIT entretient avec sa base en utilisant les FL, et (2) une analyse secondaire qui résume de manière discursive les grandes tendances sémantiques et syntaxiques de la collocation.

Les fonctions lexicales (FL) que nous avons utilisées sont en parties celles proposées par Mel’čuk (1992). Nous y avons ajouté quelques FL utilisées par Caws (1995) et nous avons créé quelques FL pour mieux décrire les relations lexicales que les autres FL ne contenaient pas. Le tableau suivant décrit toutes les FL que nous avons utilisées :

*Tableau 1 : les fonctions lexicales utilisées pour décrire les collocations*

FL : relation sémantique	FL : relation syntaxique
<b>Syn</b> = Synonyme <b>Syn<sub>QC</sub></b> = Synonyme (Québec) <b>Syn<sub>FR</sub></b> = Synonyme (France) <b>Syn<sub>▷</sub></b> = Synonyme (spécifique) <b>Syn<sub>◁</sub></b> = Synonyme (moins spécifique)	<b>Prép</b> = Prépositions qui suivent un verbe <b>Déter</b> = Déterminants <b>Épit</b> = Modificateurs, épithètes, ou Compléments de nom <b>Var<sub>morph</sub></b> = Variation morphologique

<p><b>Contr</b> = Terme contrastif  <b>Contr<sub>FR</sub></b> = Terme contrastif (France)</p>	<p>Verbes :  <b>Oper(x)</b> = x = Complément d'objet direct (COD)  <b>Oper<math>\supset</math>(x)</b> = x = Complément d'objet direct (COD) dans une expression figée  <b>Func(x)</b> = x = Sujet  <b>Labour(x)</b> = x = Complément d'objet indirect (COI)  <b>Verbe<sub>cir</sub>(x)</b> = x = Complément circonstanciel</p>
---	--

Pour l'analyse secondaire, nous avons procédé à un résumé des tendances sémantiques et syntaxiques du collocatif PETIT. D'abord nous proposons une systématisation des natures du collocatif PETIT pour ensuite tenter de préciser les comportements syntactico-sémantiques des collocations. Cette partie de l'analyse vise à fournir des moyens de mieux comprendre la collocation, ainsi que le lien entre la base et le collocatif.

#### 4. Micro-analyses des dix collocations

Les fiches suivantes résument les dix micro-analyses de notre étude. Chaque fiche se présente comme un article de dictionnaire illustrant de manière systématique tous les résultats de notre recherche, c'est-à-dire toutes les relations sémantiques et syntaxiques illustrées par les exemples contenus dans notre corpus.

1) Petit : modificateur d'affection ; ce qui rend la base plus chère, plus intime. Parfois familier.

---

Petit coin (x)

A) **Les toilettes (usage familial)**  
[concept spécifique]

Le champ sémantique : les toilettes


Le champ syntaxique : les toilettes


Petit coin (x)

**B) Un espace retiré/isolé – souvent figuratif  
et qualifié d'un complément de nom**  
[concept non-spécifique]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Petit ami (x)

A) **Un amoureux**  
[concept non-spécifique]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


2) Petit : En tant que modificateur d'affection ; ce qui rend la base moins chère, diminue son importance, souvent condescendant et péjoratif.

---

Petit vieux (x)

A) **Une vieille personne (terme péjoratif)**  
[concept non-spécifique]

Le champ sémantique :

	⊂

Le champ syntaxique :


3) Petit : En tant que modificateur de taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; ce qui diminue la taille pour désigner une chose précise.

---

Petit écran (x)

A) **La télévision**  
[concept spécifique]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Petit écran (x)

**B) Un écran qui est petit ; un moniteur**  
[concept non-spécifique]

L'usage de PETIT ÉCRAN comme un écran de petite taille (ex. un téléphone portable, un ordinateur etc.) est presque toujours défini par la possession. Ex. a) le portable... son petit écran... b) le petit écran du portable...

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Petite annonce (x)

[concept non-spécifique]

**A) Des communications brèves, classées en rubrique dans des journaux ou sur un site Web, qui sert à communiquer des offres et des demandes.**

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Petites annonces (x)

[concept spécifique]

**B) La section réservée dans un journal ou sur un site Web, classée en rubrique, qui organise le genre d'offres et de demandes expliqué ci-dessus.**

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


## Petite cuillère (x)

[concept spécifique ou non-spécifique\*]

Une cuillère qui contient 5 ml. Moins utilisée dans les recettes, plus utilisé dans les situations non-formelles ou non-exactes. (On ne dit presque jamais une demi-petite cuillère)

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Petit doigt (x)

A) L'auriculaire

[concept spécifique ou non-spécifique\*]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


## Petit gâteau

Une pâtisserie : [concept non-spécifique]  
A) un biscuit ; B) un gâteau de petite taille

Le champ sémantique : petit gâteau = **biscuit (x)** ; petit gâteau = **gâteau individuel (y)** ; **les deux sens (z)**


Il n'y a pas vraiment de différence entre l'usage des deux sens. Il est difficile, voire impossible de distinguer l'un de l'autre dans un exemple écrit. L'usage fonctionne donc selon les mêmes règles. (sauf les épithètes)

Le champ syntaxique : petit gâteau = **biscuit (x)** ; petit gâteau = **gâteau individuel (y)** ; **les deux sens (z)**


- 4) Petit : en tant que modificateur de précision ; rend le sens de la base plus précis, détaillé, important, malgré la diminution de taille.
- 

Petit mot (x)

[concept non-spécifique]

- A) Un bref énoncé avec un but concis ; cela peut-être des renseignements particuliers à un sujet ou un petit discours

Le champ sémantique :


Souvent, on peut omettre le sujet/verbe → ex. quatrièmement, [je vais dire] *un petit mot* sur la ... ; [j'ai] juste *un petit mot* pour vous dire.

---

Le champ syntaxique :


Petit mot (x)

**B) Une petite lettre, une note ou un message**  
[concept non-spécifique]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


5) Petit : en tant que modificateur de temporalité ; ce qui revoie la base à son début, marqueur que le développement n'est pas atteint.

---

Petit pas (x)

A) **Un avancement en vue d'un but précis**  
[concept non-spécifique]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Petit pas (x)

**B) Un déplacement de petite taille d'un pied**  
[concept non-spécifique ou spécifique\*]

Le champ sémantique :


Le champ syntaxique :


Une fois les analyses principales terminées, nous avons identifié les rapports sémantiques pour chacune des collocations. Le tableau suivant résume cette analyse secondaire :

*Tableau 2 : l'analyse sémantique décrivant le rôle modificateur de PETIT*

<b>Collocation</b>	<b>Définition de Base</b>	<b>Définition de l'ensemble</b>	<b>Rôle modificateur de petit</b>
<b>Petit ami</b>	Une proche, un camarade	Un (petit) copain, un amant, un chum ; un partenaire romantique	Modifie le niveau d'affection ; (familier, positif)
<b>Petit coin</b>	Un lieu à l'écart ; un angle	Les toilettes ; un lieu intime	Modifie le niveau d'affection ; (familier, positif)
<b>Petit vieux</b>	Une vieille personne	Personne âgée qu'on regarde de manière condescendante ou méchante	Modifie le niveau d'affection ; (péjoratif, négatif)
<b>Petit écran</b>	Un moniteur	Une télévision ; un moniteur de petite taille	Modifie la taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; (plus spécifique)
<b>Petite annonce</b>	Une annonce	Une brève publicité, souvent trouvé en rubrique classé dans un journal	Modifie la taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; (plus spécifique)
<b>Petite cuillère</b>	Un couvert	Un couvert de taille petite qui contient 5 ml, souvent utilisé pour le thé ou le café	Modifie la taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; (plus spécifique)
<b>Petit doigt</b>	Un membre de la main ou du pied	L'auriculaire	Modifie la taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; (plus spécifique)
<b>Petit gâteau</b>	Une pâtisserie ; un dessert moelleux à partager	Un biscuit ; un gâteau individuel	Modifie la taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; (plus spécifique)
<b>Petit mot</b>	Un regroupement de lettres qui exprime un sens ; un message	Un bref énoncé avec un but précis ; un message ou une lettre	Modifie la précision ; précise le sens ; réduit la taille/la durée
<b>Petit pas</b>	Mouvement des pieds ; une étape ; l'empreinte du pied	Un changement, une étape vers un but ; un petit déplacement du pied	Modifie la progression ; (contexte temporel ou spatial) ce qui renvoie la base à son début

## 5. Résultats et discussions

Nous discuterons de nos résultats en répondant aux deux objectifs de la présente étude :

- 1) Proposer une systématisation de la collocation par les natures sémantiques et syntactiques de son collocatif
- 2) Comparer les avantages de ce système par rapport aux systèmes de description des collocations de trois dictionnaires contemporains

### 5.1 Proposer une systématisation de la collocation par les natures sémantiques et syntactiques de son collocatif.

Les dix micro-analyses ont facilité deux systématisations de la collocation : la systématisation sémantique du collocatif et la systématisation syntactico-sémantique. La première définit les collocatifs par leur comportement modificateur tandis que la deuxième se concentre sur la division sémantique de chaque collocation par le biais de la syntaxe.

Pour ce qui est de la systématisation du collocatif PETIT, nous avons identifié cinq types de modification selon son comportement. Le tableau suivant illustre ces comportements :

*Tableau 3 : les cinq rôles modificateurs de PETIT*

(1) Modificateur d'affection ; ce qui rend la base plus chère, plus intime. Souvent familier.	Petit coin, Petit ami
(2) Modificateur d'affection ; ce qui rend la base moins chère, diminue son importance, souvent condescendant et péjoratif.	Petit vieux
(3) Modificateur de taille en comparaison avec une catégorie plus grande ; ce qui diminue la taille pour désigner une chose précise.	(Petit) écran, annonce, cuillère, doigt, gâteau
(4) Modificateur de précision ; rend le sens de la base plus précis, détaillé, important, malgré la diminution de taille.	Petit mot
(5) Modificateur de progression ; ce qui revoie la base à son début, marqueur de temporalité et d'espace.	Petit pas

Cette systématisation nous permet de comprendre la manière dont PETIT modifie le sens de la base. Il existe évidemment d'autres usages de PETIT et ainsi, d'autres classifications potentielles de ce modificateur. De plus, dépendamment du contexte, une collocation peut être classifiée sous plusieurs catégories. Par exemple, *petit coin* pourrait être classifiée sous la catégorie 1 dans un contexte (*les petits coins*), ou sous la catégorie 3 dans un autre contexte (*un petit coin de paradis*). Malgré la pluralité des collocations, ce système illustre que le collocatif fonctionne selon une logique sémantique. Il est donc possible de classer le collocatif en tenant compte de son comportement modificateur, reproductible et applicable à d'autres collocations du même collocatif.

Pour illustrer la systématisation syntactico-sémantique, nous avons aussi analysé le comportement syntaxique des dix collocations. Les micro-analyses ont souvent mis en valeur deux sens pour chaque collocation. Par exemple, *petit coin* signifie soit *les toilettes* ou soit *un endroit retiré*, et *petit écran* signifie soit *la télévision* ou soit *un moniteur*. L'analyse syntaxique des exemples du corpus a relevé qu'il existe une différence systématique selon le sens de la collocation. Il s'agit de la même distinction qu'on fait entre l'usage *spécifique* d'un mot qui prend l'article défini, et l'usage *non-spécifique* d'un mot, qui est souvent comptable ou indéfini. Tel que souligné dans le tableau ci-dessous, les collocations suivent cette même tendance. Ainsi, une collocation qui communique un concept spécifique et qui est souvent une expression très fréquente et figée, emploie toujours l'article défini et n'est jamais modifiée.

Tableau 4 : l'analyse syntactico-sémantique

Concept spécifique	Concept non-spécifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi l'article défini (le/les)</li> <li>- Pas d'épithète ni de modificateur = n'a pas besoin d'être modifié ni spécifié</li> <li>- ex. <i>le petit écran (la télévision)</i> ; *<i>le tout petit écran</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une variété d'articles (peu de contraintes)</li> <li>- Souvent utilisé avec une épithète = doit être modifié ou spécifié</li> <li>- ex. <i>un petit écran (un moniteur)</i> ; <i>le petit écran de votre appareil</i></li> </ul>

Au contraire, une collocation qui communique un concept non-spécifique, qui est souvent moins figée, est souvent modifiée et s'accompagne de presque tous les types d'articles. Il existe parfois un troisième cas, marqué par (\*) ou une collocation généralement non-spécifique devient spécifique dans une expression idiomatique. Par exemple, la collocation *petite cuillère* communique normalement un concept non-spécifique, mais dans certaines combinaisons plus figées où *petite cuillère* devient le collocatif d'une nouvelle collocation, cette unité exprime un sens spécifique.

Non-spécifique : ajouter *une petite cuillère* de sucre ; mélanger qqch. avec *une petite cuillère*

Spécifique : Nourrir (base) à *la petite cuillère* (collocatif) ; ramasser (base) à *la petite cuillère* (collocatif)

Une systématisation des comportements syntaxiques servirait donc à montrer aux apprenants les différences concrètes d'usage des collocations.

## 5.2 Avantages du système par rapport aux systèmes de description des collocations de trois dictionnaires contemporains

Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de notre étude, la plupart des dictionnaires contemporains ne font pas de distinction entre la *cooccurrence* et la *collocation*. En conséquence, ils n'utilisent pas de système clair pour organiser les renseignements sémantiques, ni de système précis pour illustrer des renseignements syntaxiques des collocations. Le tableau suivant nous montre que dans les trois dictionnaires utilisés, les définitions des termes *collocation* et *cooccurrence* se recoupent, ce qui peut expliquer en partie le manque de système observé :

Tableau 5 : la collocation et/ou la cooccurrence dans le GR, Antidote, et Usito

Dictionnaire	Définition : Collocation	Définition : Cooccurrence
<i>Antidote</i>	« Proximité d'éléments linguistiques dans un énoncé ; cooccurrence »	« Présence simultanée de deux ou de plusieurs unités linguistiques dans un énoncé »
<i>GR</i>	« Position (d'un objet, d'un élément) par rapport à d'autres ; proximité dans une chaîne »	« Présence simultanée de deux ou plusieurs éléments ou classes d'éléments dans le même énoncé »
<i>Usito</i>	∅	« Présence de deux ou plusieurs unités linguistiques distinctes dans un énoncé, qui sont liées par un rapport de proximité syntaxique et de relative dépendance »

Malgré leur fréquence dans la langue, les collocations ne sont pas bien comprises ni bien décrites. Au contraire, notre analyse se base sur une définition spécifique de la collocation, et fait ainsi la distinction entre la *collocation* et la *cooccurrence*.

### 5.2.1 Définition des collocatifs par la base

Les trois dictionnaires, malgré leur variation de présentation (plus ou moins dense, contenant des hyperliens, des sous-articles ou des pages multiples pour un mot-vedette), définissent le collocatif adjectival par la base. Ainsi, pour chaque collocation étudiée, aucun des dictionnaires ne propose de définition du collocatif qui est indépendante de la base et pouvant être comprise sans une base. Par exemple, chaque dictionnaire commence les définitions d'un collocatif adjectival par des mots comme *qui*, *dont*, *de*. Tous ces mots impliquent la description d'un nom, c'est-à-dire de la base. La seule exception à cette tendance que nous avons repérée se trouve dans le *GR*, qui définit parfois le comportement de PETIT (\*). Ce genre de définition est cependant rare et non-systématique dans le *GR*.

- *Usito* :
  - « Dont les dimensions, la superficie, le volume sont inférieurs à la moyenne »
  - « Qui est d'une taille inférieure à la moyenne »
- *Antidote* :
  - « Qui n'a pas atteint l'âge adulte »
  - « Que le locuteur considère avec affection ou en se sentant en intimité avec l'entité concernée »
  - « De court durée »

- GR :
  - « Qui est en dessous de la moyenne »
  - « Qui n'a pas encore atteint toute sa taille »
  - « Péj. (Avec une nuance de condescendance, de dédain...) » \*

Au contraire de cette approche, notre système explique le sens des collocatifs adjectivaux selon leur comportement dans la collocation. Dans l'apprentissage d'une langue, il importe de comprendre le sens de la base et du collocatif, pour ensuite comprendre le sens de la collocation. À cause de la perte de compositionnalité dans ces unités, chaque étape mérite une définition indépendante. Un locuteur natif d'une langue comprend intuitivement le sens d'un collocatif, cependant, l'apprenant n'a pas accès au même degré d'intuition. Ainsi, la définition indépendante du collocatif pourrait aider l'apprenant à comprendre non seulement l'effet d'un collocatif sur la base, mais aussi la manière dont on l'emploie.

### 5.2.2 Système d'organisation

Les dictionnaires consultés ne possèdent pas de systèmes clairs pour organiser les renseignements concernant une collocation. On a vu que certaines collocations sont définies sous le collocatif et sous la base, tandis que d'autres ne sont définies que sous la base. En ayant recours au MST, notre système permet d'expliquer clairement le sens des collocatifs. Toutefois, notre analyse ne fait que présenter les premières étapes de l'établissement d'un système lexicographique. Idéalement, on définirait les collocations sous la base et sous le collocatif pour faciliter la recherche. Une description plus systématique et logique pourrait aider l'apprenant et éviter qu'il ne se base exclusivement sur des systèmes tels que *Google Translate*, *Reverso.fr*, *WordReference.com* ou *Linguee.fr*. Bien que ces outils soient utiles, ils ne décrivent parfois pas

bien les syntagmes dont le sens est figé. En somme, afin de bien renseigner l'apprenant, et de ne pas le confondre, il faut que les définitions soient facilement accessibles, ainsi que clairement et logiquement décrites.

### **5.2.3 Renseignements syntaxiques**

Les dictionnaires consultés ne décrivent pas systématiquement les comportements syntaxiques des collocations. Certes, les exemples illustrant la collocation aident l'apprenant à deviner le comportement syntaxique, mais ils ne le rendent pas clair. Notre système tente de proposer et d'identifier méticuleusement le comportement de chaque collocation pour illustrer clairement les liens syntactico-sémantiques qui existent entre la collocation et les mots qui l'entourent.

La description de ces liens est utile à plusieurs égards. D'abord, une telle description aide l'apprenant à faire la distinction entre les différents usages des collocations, ce qui est énormément difficile si l'on n'est pas un locuteur natif de la langue. De plus, l'identification de la structure particulière d'un sens ouvre la possibilité d'un système pour la traduction automatique des collocations. Par exemple dans *Google Translate*, les traductions proposées pour « le petit coin » ou « aller au petit coin » sont respectivement « the little corner » et « go to the little corner », soit une traduction littérale. Le résultat est le même pour plusieurs collocations. Notre système pourrait remédier à ce type d'erreur puisqu'il décrit les variations sémantiques de manières systématiques et mathématiques.

## 6. Conclusion

La présente étude propose un modèle de systématisation de la description du collocatif adjectival PETIT ainsi qu'une systématisation syntactico-sémantique de la collocation utilisant PETIT. Ces deux systèmes, bien qu'ils ne forment que le début d'une recherche lexicographique, présentent des avantages pour le domaine de la lexicographie en générale, pour la compréhension des collocations pour des apprenants, et pour la traduction automatique des collocations. La collocation est souvent enseignée comme une expression mystérieuse et inexplicable, qu'il faut mémoriser. Or, notre système approfondit la compréhension du comportement de la collocation, afin d'éliminer son côté mystérieux. Comme Mel'čuk (2003) et d'autres chercheurs l'ont avancé, la collocation est une unité logique et compréhensible.

Bien que cette étude soit limitée à l'analyse et à la description de dix collocations, elle ouvre la voie vers de nouvelles recherches. Une prochaine étape serait de mener des enquêtes parmi des apprenants pour tester l'utilité de notre système étant donné qu'il s'agit d'un système complexe. Pour ce qui est de la traduction, il nous faudrait évaluer la possibilité de permettre à la machine d'analyser les collocations selon les FL pour offrir des traductions automatiques plus justes. La programmation d'un tel système pourrait s'avérer ardu.

## 7. Références

Bartsch, S., et Evert, S. (2014). Towards a Firthian notion of collocation. *Network Strategies, Access Structures and Automatic Extraction of Lexicographical Information. 2nd Work Report of the Academic Network Internet Lexicography, OPAL (2)*, 48-61. Repéré à <http://www.stefan-evert.de/PUB/BartschEvert2014.pdf>

- Benigno, V., Grossmann, F., & Kraif, O. (2015). Les collocations fondamentales : une piste pour l'apprentissage lexical. *Revue française de linguistique appliquée*, 20(1), 81-96.
- Caws, C. G. (1995). *La locution : recherches lexico-sémantiques en phraséologie diachronique* (Doctoral dissertation, University of British Columbia).
- De Saussure F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris, France : Éditions Payot.
- Di Vito, S. (2013). L'utilisation des corpus dans l'analyse linguistique et dans l'apprentissage du FLE. *Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (68-69), 159-176. DOI : 10.4000/linx.1519
- Dubois, J. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris, France: Larousse.
- Firth, J. R. (1957). A synopsis of linguistic theory 1930–1955. Ds *Studies in Linguistic Analysis* (p. 1-32). Oxford, England: Philological society.
- Halliday, M. (1985). *An Introduction to Functional Grammar*. London, England: Edward Arnold.
- Hamel, M. J. (2010). Apprenants à la recherche de collocatifs dans les dictionnaires électroniques: Analyse de l'interaction « apprenant-tâche-dictionnaire » à l'ordinateur. *Linguistica Atlantica*, 31. Repéré à <https://journals.lib.unb.ca/index.php/la/article/view/22428>
- Hausmann, F. J. (1989). Le dictionnaire de collocations. *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires*, 1, 1010-1019.
- Hausmann, F. J. et Blumenthal, P. (2006). Présentation : collocations, corpus, dictionnaires. *Langue française* 2(150), 3-13. doi : 10.3917/lf.150.0003.
- Heid, U., & Freibott, G. (1991). Collocations dans une base de données terminologique et lexicale. *Meta: journal des traducteurs*, 36(1), 77-91.

- Lemnitzer, L., & Geyken, A. (2015). Semantic modeling of collocations for lexicographic purposes. *Journal of Cognitive Science*, 16(3), 200-223.
- Mel'čuk, I., Clas, A. et Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain, Belgique : Duculot.
- Mel'čuk, I. (1992). Paraphrase et lexique : La Théorie Sens-Texte et le *Dictionnaire explicatif et combinatoire*. Dans I. Mel'čuk et A. Class (dir.), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantique* (vol. 3, p. 9-58). Montréal, Québec: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I. (2003). Collocations dans le dictionnaire. Dans T. Szende (dir.), *Les écarts culturels dans les Dictionnaires bilingues* (p. 19-64). Paris, France : Honoré Champion.
- Polguère, A. (1998). La théorie sens-texte. *Université de Montréal*. Repéré à [http://papillon.imag.fr/static/info\\_media/1620886.pdf](http://papillon.imag.fr/static/info_media/1620886.pdf)
- Polguère, A. (2003a). Collocations et fonctions lexicales : pour un modèle d'apprentissage. Ds F. Grossmann et A. Tutin (dir.), *Les Collocations. Analyse et traitement* (p. 117–133). Amsterdam, Netherlands : De Werelt.
- Polguère, A. (2003b). *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Polguère, A., et Mel'čuk, I. (2006). Dérivations sémantiques et collocations dans le DiCo/LAF. *Langue française*, 2(150), 66-83.
- Siepmann, D. (2006). Collocations et dictionnaires d'apprentissage onomasiologiques bilingues : questions aux théoriciens et pistes pour l'avenir. *Langue française*, 2(150), 99-117.
- Tutin, A., & Grossmann, F. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée*, 7(1), 7-25.

- Tutin, A. (2010). Le traitement des collocations dans les dictionnaires monolingues de collocations du français et de l'anglais. Ds *2ème Congrès Mondial de Linguistique Française* (p. 1075-1090). Paris, France : EDP Sciences. DOI : 10.1051/cmlf/2010141.
- Tutin, A. (2013). Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument. *Langages*, 1(189), 47-63.
- Wu, S., Li, L., Witten, I., & Yu, A. (2016). Constructing a Collocation Learning System from the Wikipedia Corpus. *International Journal of Computer-Assisted Language Learning and Teaching*, 6(3), 18-35. DOI: 10.4018/IJCALLT.2016070102.

### **Dictionnaires consultés**

*Antidote*. Montréal, Québec : Druide informatique

Beauchesne, J. (2001). *Dictionnaire des cooccurrences*. Montréal, Québec : Guérin.

Cajole-Laganière, H., Martel, P. (2013). *Usito*. Sherbrooke, Québec : éditions Delisme. Repéré à <https://www-usito-com.ezproxy.library.uvic.ca/dictio/#/babillard>.

*DAFLES* (Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère et seconde). Repéré à [http://ilt.kuleuven.be/blf/dico/ex\\_kul.php?j=300&woord=dictionnaire](http://ilt.kuleuven.be/blf/dico/ex_kul.php?j=300&woord=dictionnaire).

Frahling, G. *Linguee.fr*. Cologne, Allemagne : Linguee GmbH. Repéré à <http://www.linguee.fr>.

*Google Translate*. Repéré à <https://translate.google.com>.

Grobelak, L. (1990). *Dictionnaire collocationnel du français général*. Varsovie, Pologne: Państwowe Wydawnictwo Naukowe.

Hamel, M. J. (2010). *Dire autrement*. Ottawa, Ontario: University of Ottawa. Repéré à <http://web5.uottawa.ca/direautrement/dico/dico.php>.

Kellogg, M. *Wordreference.com*. Repéré à <http://www.wordreference.com>.

*Le Grand Robert de la langue française* (Web ed.). Paris, France : Dictionnaires Le Robert.

Le Fur, D. (sous la dir.) (2007). *Dictionnaire des combinaisons de mots*. Paris, France : Le Robert.

*Reverso Dictionnaire* : Reverso-Softissimo. Repéré à <http://dictionnaire.reverso.net>.

Zingle, H. (2003) *Dictionnaire combinatoire unilingue français*. Paris, France : La Maison du Dictionnaire.